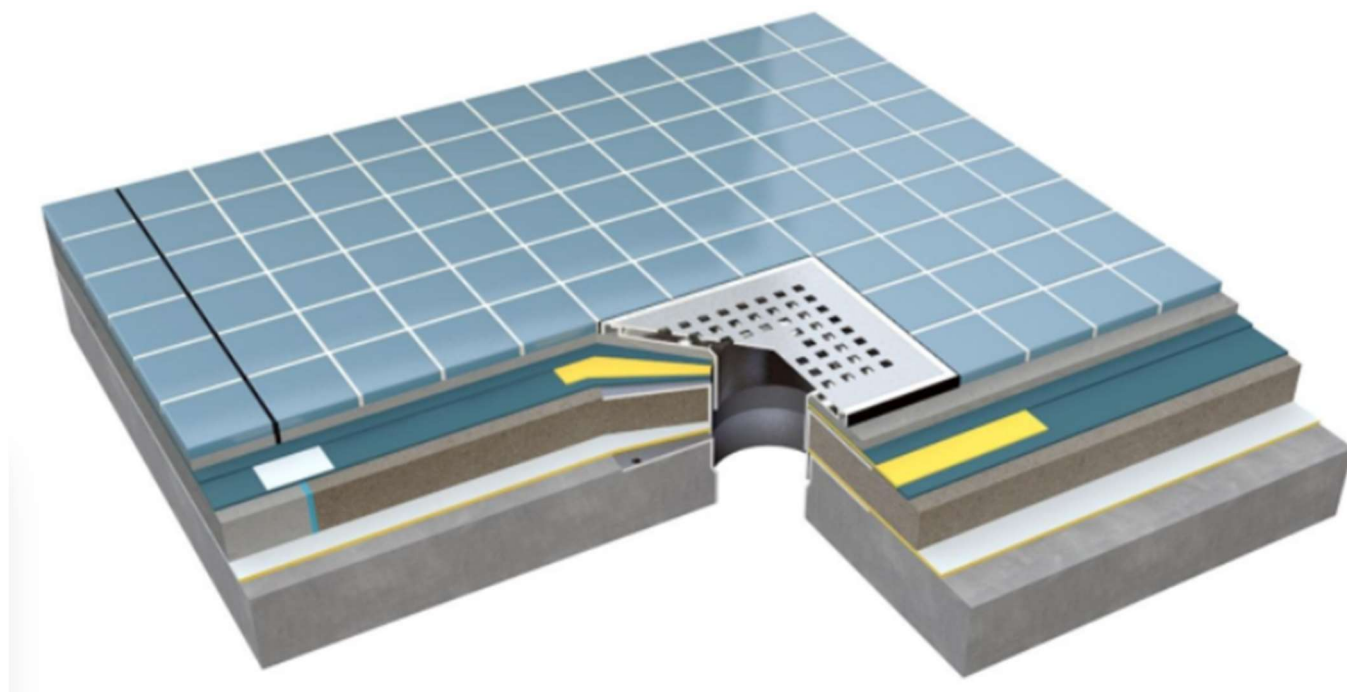


APPRECIATION TECHNIQUE D'EXPERIMENTATION

Numéro de référence CSTB : 3051_V2

ATEx de cas a

Validité du 08/07/2022 au 07/07/2025



Copyright : Société Saint-Gobain Weber France

L'Appréciation Technique d'expérimentation (ATEx) est une simple opinion technique à dire d'experts, formulée en l'état des connaissances, sur la base d'un dossier technique produit par le demandeur. *(extrait de l'art. 24)*

A LA DEMANDE DE :

Saint-Gobain Weber France
2/4 rue Marco Polo
ZAC des portes de Sucy
94370 SUCY EN BRIE

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3051_V2

Note Liminaire : Cette Appréciation vise uniquement l'étanchéité de plancher intermédiaire en association avec une sous-couche acoustique mince (SCAM) Elle ne porte pas sur les aspects réglementaires qui sont supposés avoir été vérifiés par ailleurs.

Selon l'avis du Comité d'Experts en date du 08/07/2022, le demandeur ayant été entendu, la demande d'ATEX ci-dessous définie :

- Demandeur : Société Saint-Gobain Weber France
- Procédé : Webersys Hydro Silence
- Technique objet de l'expérimentation : Procédé destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire en association avec une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) sous chape revêtu d'un revêtement céramiques et assimilés - pierres naturelles.

Cette technique est définie dans le dossier enregistré au CSTB sous le numéro ATEX 3051_V2 et résumée dans la fiche sommaire d'identification ci-annexée,

donne lieu à une :

APPRECIATION TECHNIQUE FAVORABLE A L'EXPERIMENTATION

Remarque importante : Le caractère favorable de cette appréciation ne vaut que pour une durée limitée au **07/07/2025**, et est subordonné à la mise en application de l'ensemble des recommandations formulées au §4.

Cette Appréciation, QUI N'A PAS VALEUR D'AVIS TECHNIQUE au sens de l'Arrêté du 21 mars 2012, découle des considérations suivantes :

1°) Sécurité

1.1 – Stabilité des ouvrages et/ou sécurité des équipements

La mise en œuvre du procédé Webersys Hydro Silence ne présente aucun effet mettant en cause la stabilité des ouvrages ou la sécurité des équipements.

1.2 – Sécurité des intervenants

Phase chantier :

Se référer aux fiches de sécurité. En particulier, des EPI sont à utiliser pour la préparation et la manipulation du procédé.

En exploitation :

En ce qui concerne la glissance, sous réserve d'un entretien adapté du carrelage (en particulier dans les zones à pentes nulles) et de dispositions constructives adaptées (pas de transition brusque non signalée d'une zone de forte résistance à la glissance à une zone de faible résistance à la glissance – changement de coloris par exemple), le risque de glissance paraît convenablement limité.

Le procédé Webersys Hydro Silence ne présente pas de risque particulier en comparaison des autres produits équivalents du marché.

1.3 – Sécurité en cas d'incendie

Le procédé Webersys Hydro Silence n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

2°) Faisabilité

2.1 – Production

Les techniques de production et les contrôles effectués à l'usine par le fabricant permettent de garantir une constance de la qualité du produit délivré.

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3051_V2

2.2 – Mise en œuvre

La mise en œuvre décrite au dossier technique ne présente pas de difficultés particulières vis-à-vis de procédés équivalents.

Un soin particulier doit être apporté pour :

- respecter la chronologie de mise en œuvre des différentes couches.
- respecter la consommation de webertec superflex D2 ou webersys hydro stop indiquée au dossier. En ce sens, la consommation doit être suivie et consignée dans le PAQ.
- préparer le support, notamment dans l'élimination des aspérités de surface.

2.3 – Assistance technique

L'assistance technique est assurée par la société Saint-Gobain Weber France.

3°) Risques de désordres

- Détérioration prématurée de la membrane dans le cas d'un défaut de reconnaissance ou de préparation du support notamment pour le traitement des fissures ou des joints du support ;
- Percement de la membrane dans le cas d'un défaut de planéité du support ou de quantité insuffisante de produit d'étanchéité appliquée ;
- Polymérisation incomplète de la membrane dans le cas d'une mauvaise maîtrise des conditions ambiantes lors de l'application ou d'un défaut de mélange ;
- Décollement du revêtement dans le cas du non-respect du choix et de la consommation des produits de collage définis au dossier technique ;

Par ailleurs, la mise en œuvre du procédé sur support à pente nulle en système cloisonné, peut conduire à des retenues d'eau. L'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

4°) Recommandations

Au regard des risques énoncés, les recommandations sont les suivantes :

- Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre devront être informés des exigences particulières que requiert le procédé en termes de caractéristiques des supports ;
- L'entreprise de mise en œuvre devra porter un soin tout particulier à la réception, au diagnostic et à la préparation du support. Notamment, en ce qui concerne le traitement des fissures, le traitement des joints, la réalisation des formes de pentes et les tolérances de planéité ;
- Un soin particulier devra être apporté au traitement des points singuliers, en particulier pour le raccordement aux systèmes d'évacuation. Par ailleurs, l'entreprise de pose devra présenter un carnet de détails au maître d'œuvre pour validation ;
- Un suivi strict de la consommation et de l'épaisseur du procédé webertec superflex D2 ou webersys hydro stop devra être effectué sur chantier et consigné dans le PAQ ;
- Le demandeur devra proposer son assistance technique à l'entreprise au minimum sur chacun de ces points ;
- Une notice d'emploi, d'entretien et de réparation devra être remise à l'entreprise et à l'utilisateur final.

5°) Rappel

Le demandeur devra communiquer au CSTB, au plus tard au début des travaux, une fiche d'identité de chaque chantier réalisé, précisant l'adresse du chantier, le nom des intervenants concernés, les contrôles spécifiques à réaliser et les caractéristiques principales à la réalisation.

En conclusion et sous réserve de la mise en application des recommandations ci-dessus, le Comité d'Experts considère que :

- La sécurité est assurée,
- La faisabilité est réelle,
- Les désordres sont limités.

Champs sur Marne,
La Présidente du Comité d'Experts,

Christine GILLIOT

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3051_V2

ANNEXE 1

FICHE SOMMAIRE D'IDENTIFICATION (1)

Demandeur : **Saint-Gobain Weber France**
2/4 rue Marco Polo
ZAC des portes de Sucy
94370 Sucy en Brie

Définition de la technique objet de l'expérimentation :

Le procédé Webersys Hydro Silence est destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire en association avec une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) sous chape revêtu d'un revêtement céramiques et assimilés - pierres naturelles. Les produits de collage associés sont définis au paragraphe 2.5 du dossier technique.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide de la bande de renfort BE 14 ou des pièces préformées AR 12, AS 12 ou PM 12.

Constitution du système :

Le système complet est constitué par :

- Une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) conforme au NF DTU 52.10, classée SC1a2 au plus et bénéficiant d'un certificat QB,
- Un ouvrage de chape :
 - o Si l'espace de douche est cloisonné :
 - Dans la zone non pentée :
 - Chape définie au DTU 26.2,
 - ou chape rapide sous Avis Technique en cours de validité et visant cet emploi,
 - Dans la zone pentée :
 - Forme de pente réalisée avec un mortier à prise rapide décrit au §2.2,
 - o Si l'espace de douche est décroisonné, sur l'ensemble du local :
 - Chape réalisée avec un mortier à prise rapide décrit au §2.2 et intégrant une pente sur la zone concernée,
- Le procédé d'étanchéité liquide webertec superflex D2 (bi-composant) ou webersys hydro stop (mono-composant poudre) sous Avis Technique en cours de validité,
- Le carrelage collé sur le procédé d'étanchéité liquide à l'aide d'un mortier-colle cité au §2.5,
- Les siphons de sol permettant le découplage acoustique au droit du siphon,
 - o Siphon 10501 AK de la société LIMATEC
 - o Siphons Classic 40250 (sortie verticale) et 40150 (sortie horizontale) associé à la réhausse 47901 de la société KESSEL
- Le produit de jointoiement sélectionné parmi ceux cités dans les Avis Techniques des procédés webertec superflex D2 ou webersys hydro stop,
- Les accessoires nécessaires au traitement spécifique des points singuliers

Destinations :

Webersys Hudro Silence est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols intérieurs dans les locaux humides avec siphon de sol classés P3 au plus, sur les supports visés au § 1.3 du Dossier Technique, qui ne présentent pas de joint de dilatation.

(1) La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro ATEX 3051_V2 et dans le cahier des charges de conception et de mise en œuvre technique (cf. annexe 2) que le fabricant est tenu de communiquer aux utilisateurs du procédé.

ANNEXE 2

CAHIER DES CHARGES DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE

Ce document comporte 25 pages.

WEBERSYS HYDRO SILENCE

« Dossier technique établi par le demandeur »

Version tenant compte des remarques formulées par le comité d'Experts

Datée du 16/05/2023

A été enregistré au CSTB sous le n° d'ATEX 3051_V2.

Fin du rapport

Dossier Technique

webersys hydro silence

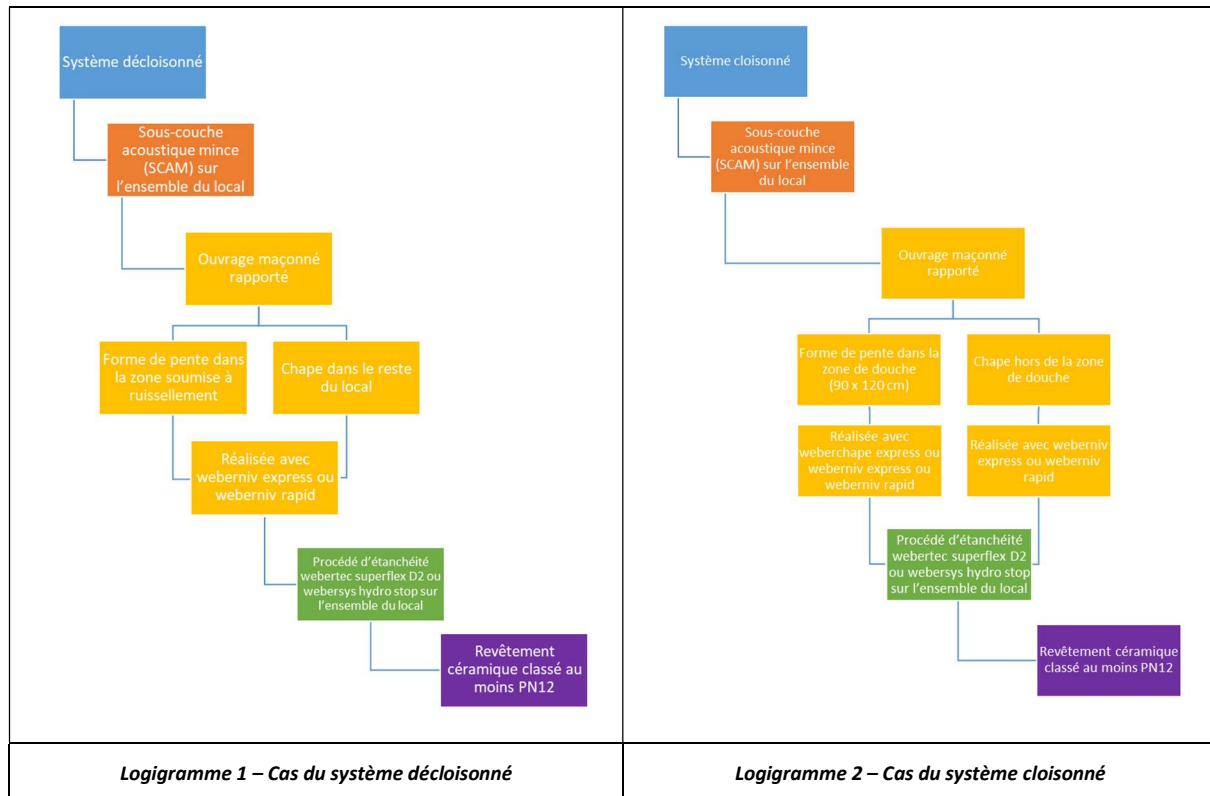
A.	Description	3
1.	Domaine d'emploi	4
1.1.	Locaux visés	7
1.2.	Pente.....	7
1.3.	Supports visés.....	7
1.4.	Carreaux associés	7
2.	Caractéristiques des composants.....	8
2.1.	Sous-couche acoustique sous chape.....	8
2.2.	Mortier à prise rapide	8
2.3.	Procédé d'étanchéité liquide webertec superflex D2	9
2.4.	Procédé d'étanchéité liquide webersys hydro stop.....	10
2.5.	Mortiers colles.....	10
2.6.	Primaires.....	10
2.7.	Dispositifs d'évacuation.....	11
2.8.	Mastics.....	12
2.9.	Couche de désolidarisation	12
3.	Fabrication et contrôle	12
3.1.	Procédé d'étanchéité liquide webertec superflex D2	12
3.2.	Procédé d'étanchéité liquide webersys hydro stop.....	12
4.	Réalisation d'une douche de plain-pied dans un local P3 E3 au plus avec un isolant acoustique sous chape.....	12
4.1.	Reconnaissance et préparation du support préalablement à la mise en œuvre de l'isolant	12
4.2.	Traitements préalables.....	13
4.3.	Mise en œuvre de la Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) sous chape	14
4.4.	Réalisation de l'ouvrage de recouvrement de la sous-couche acoustique.....	15
4.5.	Traitement préalable à la mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide.....	16
4.6.	Préparation du procédé d'étanchéité liquide	16
4.7.	Mise en œuvre du procédé d'étanchéité	17
4.8.	Traitements des points singuliers.....	18
4.9.	Mise en œuvre du carrelage.....	21
4.10.	Mise en service du local	22

A. Description

Le procédé **webersys hydro silence** est destiné à la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire en association avec une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) sous chape revêtu d'un revêtement céramiques et assimilés - pierres naturelles.

Le système complet est constitué par (Cf. logigramme 1 et 2 ci-après) :

- Une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) conforme au DTU 52.10, classée SC1a2 au plus et bénéficiant d'un certificat QB,
- Un ouvrage de chape :
 - Si l'espace de douche est cloisonné :
 - Dans la zone non pentée :
 - Chape définie au DTU 26.2,
 - ou rapide sous Avis Technique en cours de validité et visant cet emploi,
 - Dans la zone pentée :
 - Forme de pente réalisée avec un mortier à prise rapide décrit au §2.2,
 - Si l'espace de douche est décroisonné, sur l'ensemble du local :
 - Chape réalisée avec un mortier à prise rapide décrit au §2.2 et intégrant une pente sur la zone concernée,
- Le procédé d'étanchéité liquide **webertec superflex D2** (bi-composant) ou **webersys hydro stop** (mono-composant poudre) sous Avis Technique en cours de validité,
- Le carrelage collé sur le procédé d'étanchéité liquide à l'aide d'un mortier cité au §2.6,
- Les siphons de sol permettant le découplage acoustique au droit du siphon,
 - Siphon 10501 AK de la société LIMATEC
 - Siphons Classic 40250 (sortie verticale) et 40150 (sortie horizontale) associé à la réhausse 47901 de la société KESSEL
- Le produit de jointoiement sélectionné parmi ceux cités au §2.7,
- Les accessoires nécessaires au traitement spécifique des points singuliers



1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation en sols intérieurs dans les locaux humides avec siphon de sol classés P3 au plus, sur les supports visés au § 1.3, qui ne présentent pas de joint de dilatation.

Dans le cas de réalisation de douches privatives, les configurations de douche (cf. Guide pour la mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs du CSTB) sont les suivantes :

- Système cloisonné (les projections d'eau sont contenues dans une surface délimitée par des parois rigides, fixes ou mobiles) :

Des parois d'une hauteur minimale 1,80 m doivent être installées dès l'origine /dès réception de l'ouvrage ; ces parois doivent être conçues (dimensions) de telle sorte à contenir l'essentiel des projections d'eau. Ces parois seront prévues dès l'origine, fixées aux parois murales afin de ne pas détériorer l'étanchéité en place au sol. Les rails fixés mécaniquement au sol sont donc exclus.

- Une étanchéité doit être mise en œuvre sur toute la pièce en continuité de l'espace douche.
- Du fait de la présence de paroi/porte, il n'y a pas d'exigence de pente en dehors de l'espace douche.
- Un revêtement au moins PN 12 doit être mis en œuvre au droit de la surface correspondant à l'espace douche.
- De plus, la porte ne peut pas être située à moins de 1,20 m du point de fixation de la pomme de douche.

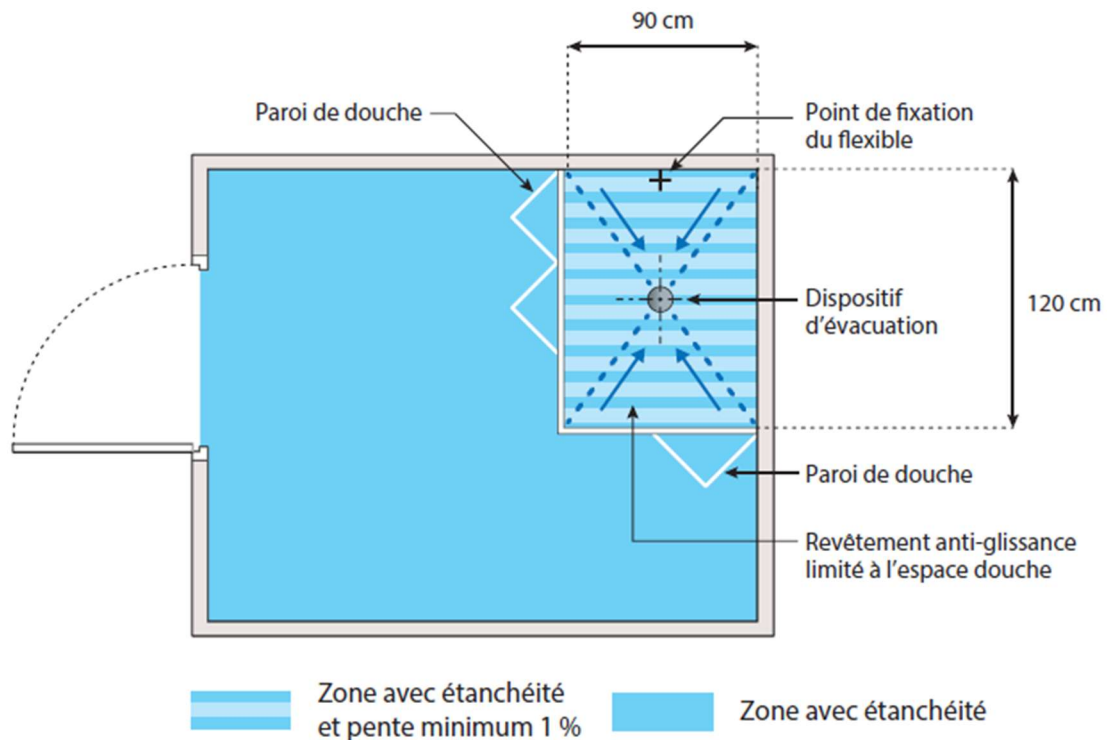


Figure 1 – Cas où les projections d'eau sont contenues

- Système non cloisonné (les projections d'eau ne sont pas contenues) :
 - Étanchéité sur toute la pièce,
 - Pente d'au moins 1 % dans la zone exposée à l'eau,
 - Revêtement classé au moins PN12 sur l'ensemble du local,
 - Ressaut à bords chanfreinés ou arrondis, compris entre 1 et 2 cm au droit du seuil de porte afin d'éviter les migrations d'eau en dehors de la salle de bain selon le positionnement de la porte (figure 2a et 2b),
 - De plus, la porte ne peut pas être située à moins de 1,20 m du point de fixation du flexible

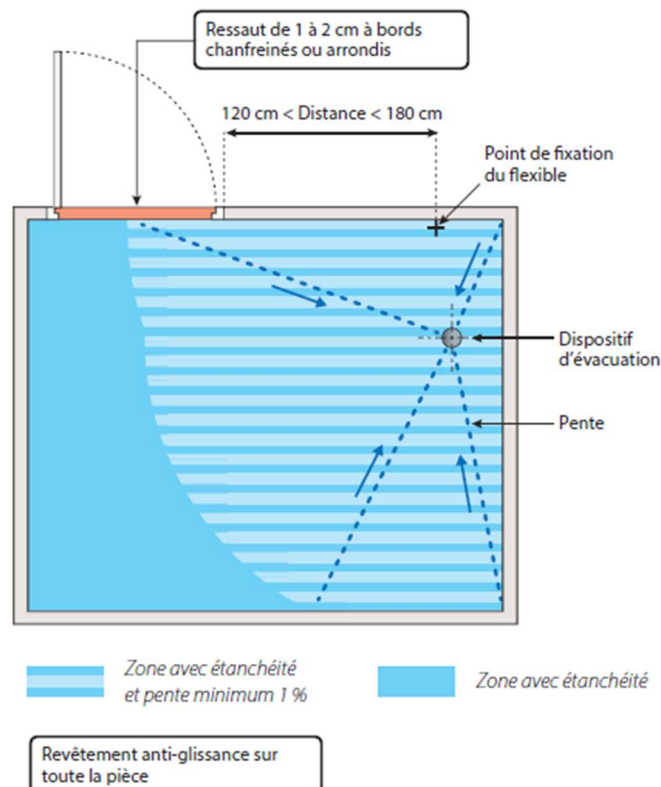


Figure 2a – Cas de la porte située dans la zone exposée à l'eau et à plus de 120 cm du point de fixation du flexible (projections d'eau non contenues)

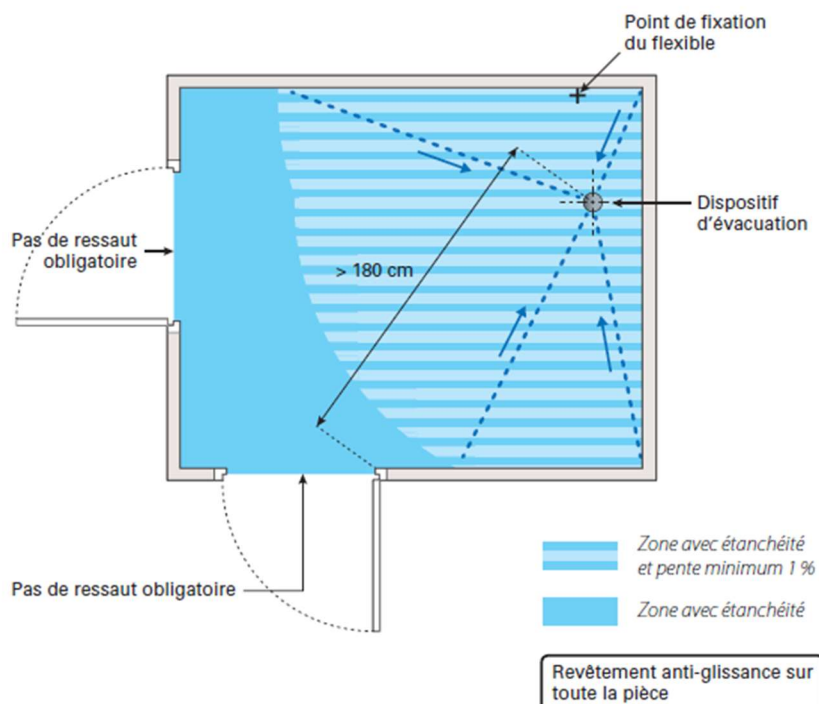


Figure 2b – Cas de la porte hors zone exposée à l'eau (projections d'eau non contenues)

1.1. Locaux visés

En pose collée, sont visés les locaux classés P3 E3 au plus.

1.2. Pente

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum et compte tenu des tolérances d'exécution, il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des flaches et retenues d'eau sur le revêtement.

1.3. Supports visés

Travaux neufs

Supports à base de ciment définis au § 6.1 du NF DTU 52.2 P1-1-3 (P61- 204-1-1-3) « Cahier des Clauses Techniques type pour les sols intérieurs et extérieurs » et chape fluide ciment sous Avis Technique, avec les précisions ou modifications suivantes :

- Les planchers alvéolaires, le supports bacs aciers et les planchers collaborants ne sont pas visés.
- Les planchers chauffants et réversibles ne sont pas visés.
- Les planchers bois-béton ne sont pas visés.
- Les chapes flottantes sur isolant autre qu'une sous-couche acoustique mince (SCAM) ne sont pas visées.
- Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.
- Dans le cas de la pose sur dallage sur terre-plein, un film de désolidarisation d'épaisseur de 150 micromètres au moins devra systématiquement être mis en œuvre préalablement à la mise en œuvre de la SCAM.
- Les limitations de la flèche nuisible au comportement des revêtements de sols fragiles sont celles définies dans le FDP 18-717 Art 7.43(7), sauf spécifications particulières plus sévères indiquées dans les DPM ou dispositions spécifiques indiquées dans l'Avis Technique du plancher dans le cas où ce dernier est non traditionnel.

Travaux de rénovation

Anciens supports en maçonnerie et plancher bétons visés en travaux neufs et mis à nu. Les anciens siphons de sols seront systématiquement déposés et remplacés.

1.4. Carreaux associés

Les carreaux céramiques ou analogues associés – nature et format – sont ceux indiqués dans le DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » de surface maximale de 3600 cm².

2. Caractéristiques des composants

2.1. Sous-couche acoustique sous chape

La sous-couche acoustique sous chape doit être une Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) conforme au DTU 52.10, classée SC1a2 au plus et bénéficiant d'un certificat QB. Par exemple, la sous-couche **weberfloor 4955**.

2.2. Mortier à prise rapide

weber chape express

Mortier sec prêt à gâcher pour réaliser de formes de pentes uniquement à gâcher sur chantier avec de l'eau.

Mortier marqué CE selon NF EN 13813

Caractéristique du mortier durci :

- Masse volumique : 2050 kg/m³
- Résistance à la compression après 6h de séchage : 5 MPa
- Résistance à la flexion après 6h de séchage : 1,5 MPa
- Résistance à la compression après 24h de séchage : 20 MPa
- Résistance à la flexion après 24h de séchage : 4 MPa
- Résistance à la compression après 28 jours de séchage : 32 MPa
- Résistance à la flexion après 28 jours de séchage : 6 MPa

weberniv express

Liant hydraulique à mélanger avec de l'eau et du sable pour réaliser des chapes ou formes de pentes à prise normale et durcissement rapides.

Ce procédé bénéficie d'un Avis Technique en cours de validité.

weberniv rapid

Liant hydraulique à mélanger avec de l'eau et du sable pour réaliser des chapes ou formes de pentes à prise et durcissement rapides.

Ce procédé bénéficie d'un Avis Technique en cours de validité.

2.3. Procédé d'étanchéité liquide webertec superflex D2

Le procédé webertec superflex D2 est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage. Il est constitué d'un mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de ciment qui doit être recouvert par un carrelage.

	Résine	Poudre	Mélange
Nature	Résine en dispersion aqueuse à base d'acrylate polystyrénique	Mortier à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants	-
Couleur	Blanche	Grise	Gris
Masse volumique (kg/m³)	-	800 ± 100	1050 ± 100
Extrait sec (%)	48,5 ± 1,5	-	-
pH	4 ± 1	-	-
Granulométrie (mm)	-	0 – 0,5	-
Taux de cendres (%)	-	-	450°C : 68,3 900°C : 67,7
DPU	-	-	45 min

Bande de renfort et d'étanchéité

BE 14

Bande de format 12 cm x 10 m, constituée de bordure blanche tissée en polyester et d'une partie centrale en caoutchouc.

- Masse linéique (g/m) : 36 ± 1
- Résistance à la rupture (DIN EN ISO 527-3) :
 - sens longitudinal : 91N/15 mm
 - sens latéral : 44 N/15 mm

Armature R131 A102 C+

Grille en fibre de verre, de maille 4 mm x 4 mm et de format 1,10 m x 50 m.

Accessoires

Angle rentrant AR 12, angle sortant AS 12 et platine murale PM 12 de format 12 x 12 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

Platine MX40 de format 40 x 40 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

Mortiers de scellements et de réparation

- webercel HP, produit de scellement conforme à la norme NF EN 1504-6, ancrage de barre d'acier. Mortier de scellement à retrait compensé, admis à la marque NF 030 Produits spéciaux destinés aux constructions en béton hydraulique,

- weberep rapide, produit de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme NF EN 1504-3. Mortier de réparation de classe R4 admis à la marque NF 030 Produits spéciaux destinés aux constructions en béton hydraulique.
- weberep surface, mortier fibré de réparation 3 en 1 avec fonction anticorrosion, à retrait compensé et classé R3 selon NF EN 1504-3

2.4. Procédé d'étanchéité liquide webersys hydro stop

Le procédé webersys hydro stop est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage. Il est constitué d'un mélange d'une poudre à base de ciment et de résine, gâché avec de l'eau qui doit être recouvert par un carrelage.

	Poudre	Mélange
Nature	Mortier à base de ciment et de résine redispersable	-
Couleur	Grise	Gris
Masse volumique (kg/m³)	980 ± 100	1300 ± 100
Extrait sec (%)	-	-
Granulométrie (mm)	0 – 0,5	-
Taux de cendres (%)	-	450°C : 77 900°C : 74
DPU	-	45 min

Les produits et procédés associés à la mise en œuvre de webersys hydro stop sont les mêmes que ceux cités au §2.4 concernant le procédé webertec superflex D2.

2.5. Mortiers colles

Les colles à carrelage visées dans le système **webersys hydro silence** sont les mortiers colles listés ci-après et bénéficiant d'un certificat « QB » en cours de validité et la colle réactive weberepox easy classée R2 et marquée CE selon la norme NF EN 12004 :

- webercol pro,
- webercol grès,
- webercol flex confort,
- webercol fluid,
- webercol chrono,
- weberepox easy.

2.6. Primaires

- weberprim RP, pour supports poreux
 - Masse volumique : 1,05 kg/m³
 - pH : 8

- Classification : A+
- weberprim universel pour supports fermés
 - Masse volumique : 1,3 kg/m³
 - pH : 8
 - Classification : A+
- weberprim époxy + weber quartz, pour supports lisses ou fermés
 - Masse volumique de la pâte : 1,1 kg/m³
 - Performances : selon NF EN 13578

2.7. Dispositifs d'évacuation

Siphon 10501 AK de la société LIMATEC

Système d'évacuation constitué de :

- Embase inférieure en polypropylène de diamètre 133 et de hauteur 85 mm, avec joint torique pour jonction corps inox et joint qualilob pour jonction manchon d'évacuation inox de 40 mm. Diamètre de sortie 50 mm.
- Siphon de sol acier inox EN1.4301 100 x 100 mm avec prise de terre, télescopique, sortie verticale diamètre 40 mm. Platine de positionnement et d'étanchéité de 190 x 190 mm.

Le système d'évacuation a fait l'objet d'une validation pour son usage en association avec un sous-couche acoustique sous chape conforme au NF DTU 52.10.

Le raccord d'étanchéité sera réalisé en recouvrement de la platine inox décrite ci-avant de dimension 190 x 190 mm. Pour ce faire, la platine inox est primarisée à l'aide de **weberprim époxy** sablé à refus avant la mise en œuvre de la première couche d'étanchéité renforcée par la platine MX40.

Caractéristiques

- Diamètre de sortie (mm) : 50
- Garde d'eau (EN 1253) (cm) : 5
- Grille d'évacuation : Rosette à petits orifices de sécurité diamètre 8 mm libre résistant à une charge classe M125

Siphons Classic 40250 (sortie verticale) et 40150 (sortie horizontale) associés à la réhausse 47901 de la société KESSEL

Système d'évacuation constitué de :

- Siphon de sol de la gamme Classic en système 100 mm, équipé d'un système anti-odeur amovible avec une garde d'eau de 50 mm. La sortie a un diamètre de 50 mm.
- Réhausse Variofix avec platine de reprise d'étanchéité système 100 mm en ABS.

Le système d'évacuation a fait l'objet d'une validation pour son usage en association avec un sous-couche acoustique sous chape conforme au NF DTU 52.10.

La réhausse Variofix est équipée d'une platine de reprise d'étanchéité constituée d'un système bride/contre-bride dans lequel la platine MX 40 est fixée mécaniquement. La platine MX 40 est ensuite marouflée dans les 2 couches d'étanchéité afin d'opérer le raccord entre le siphon et l'étanchéité.

Caractéristiques

- Diamètre de sortie (mm) : 50
- Garde d'eau (EN 1253) (cm) : 5

2.8. Mastics

Le mastic utilisé pour le traitement des points singuliers et les finitions est le mastic **weberseal tile**.

2.9. Couche de désolidarisation

Film de polyéthylène, d'épaisseur de 150 micromètres au moins ou un film de nature différente mais présentant les mêmes performances conformément au NF DTU 52.10 P1.2 §7.

3. Fabrication et contrôle

3.1. Procédé d'étanchéité liquide webertec superflex D2

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

- La poudre est produite par la Société Saint-Gobain Weber sur le site de Datteln (DE-45711) et contrôlée en granulométrie, en masse volumique, et par un taux de cendres à 450°C.
- La résine est produite par la Société Saint-Gobain Weber sur le site de Datteln (DE-45711) et contrôlée en densité et extrait sec.

3.2. Procédé d'étanchéité liquide webersys hydro stop

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

La poudre est produite par la Société Saint-Gobain Weber France sur le site de Bonneuil-sur-Marne (94) et contrôlée en granulométrie et en masse volumique. La densité du mélange est également contrôlée. La fréquence est fixée à 1 contrôle par production.

4. Réalisation d'une douche de plain-pied dans un local P3 E3 au plus avec un isolant acoustique sous chape.

4.1. Reconnaissance et préparation du support préalablement à la mise en œuvre de l'isolant

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont celles du §6 du NF DTU 52.10 « Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé ».

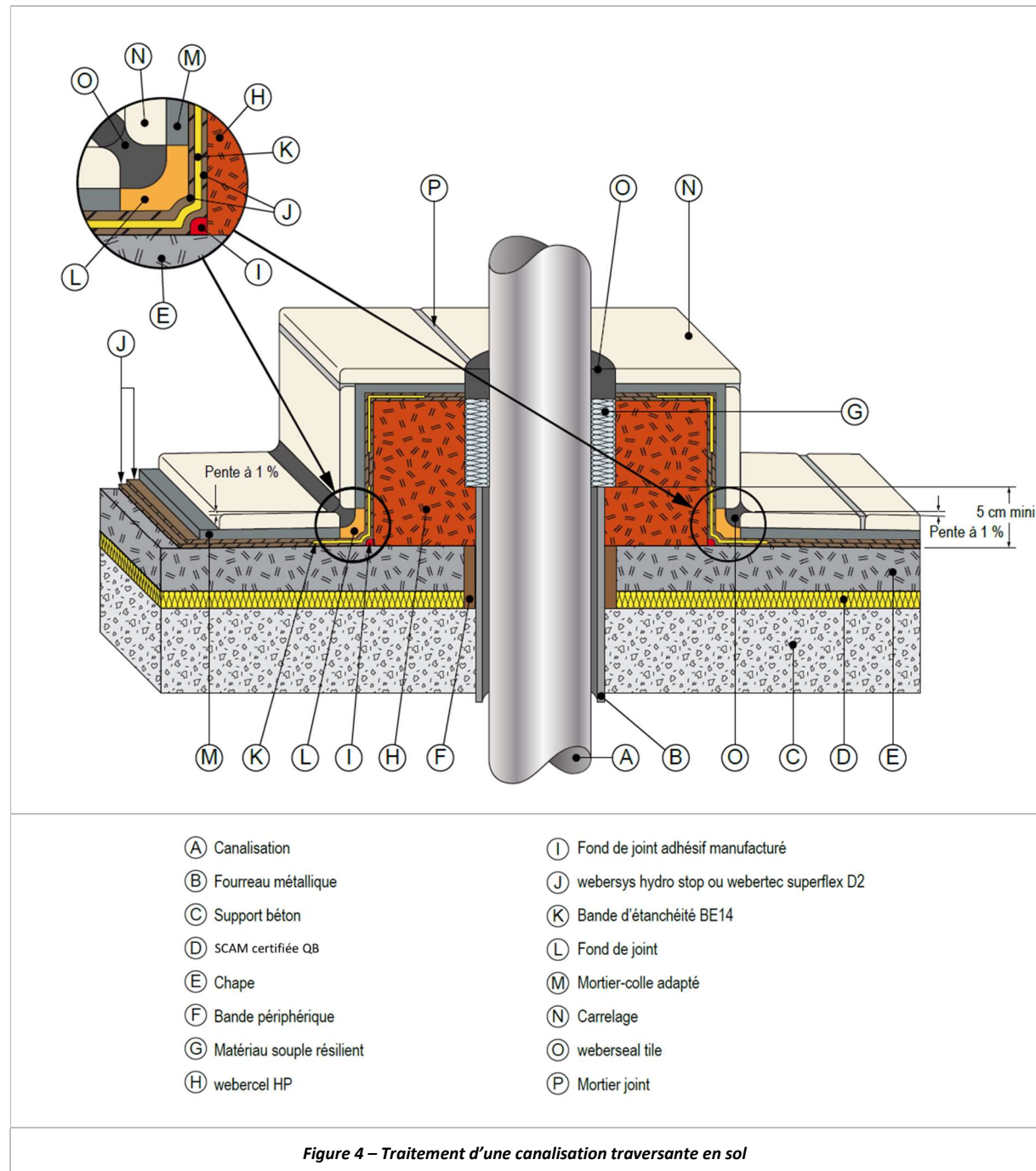
Le support destiné à recevoir la sous-couche isolante doit avoir une planéité :

- de 7 mm sous la règle de 2 m.

4.2. Traitements préalables

Canalisation traversante (figure 4)

Pour les canalisations traversantes, un coffrage de 20 cm minimum de côté avec 5 cm d'épaisseur de béton et 10 cm de haut doit être réalisé au pied de la canalisation.



Siphon de sol

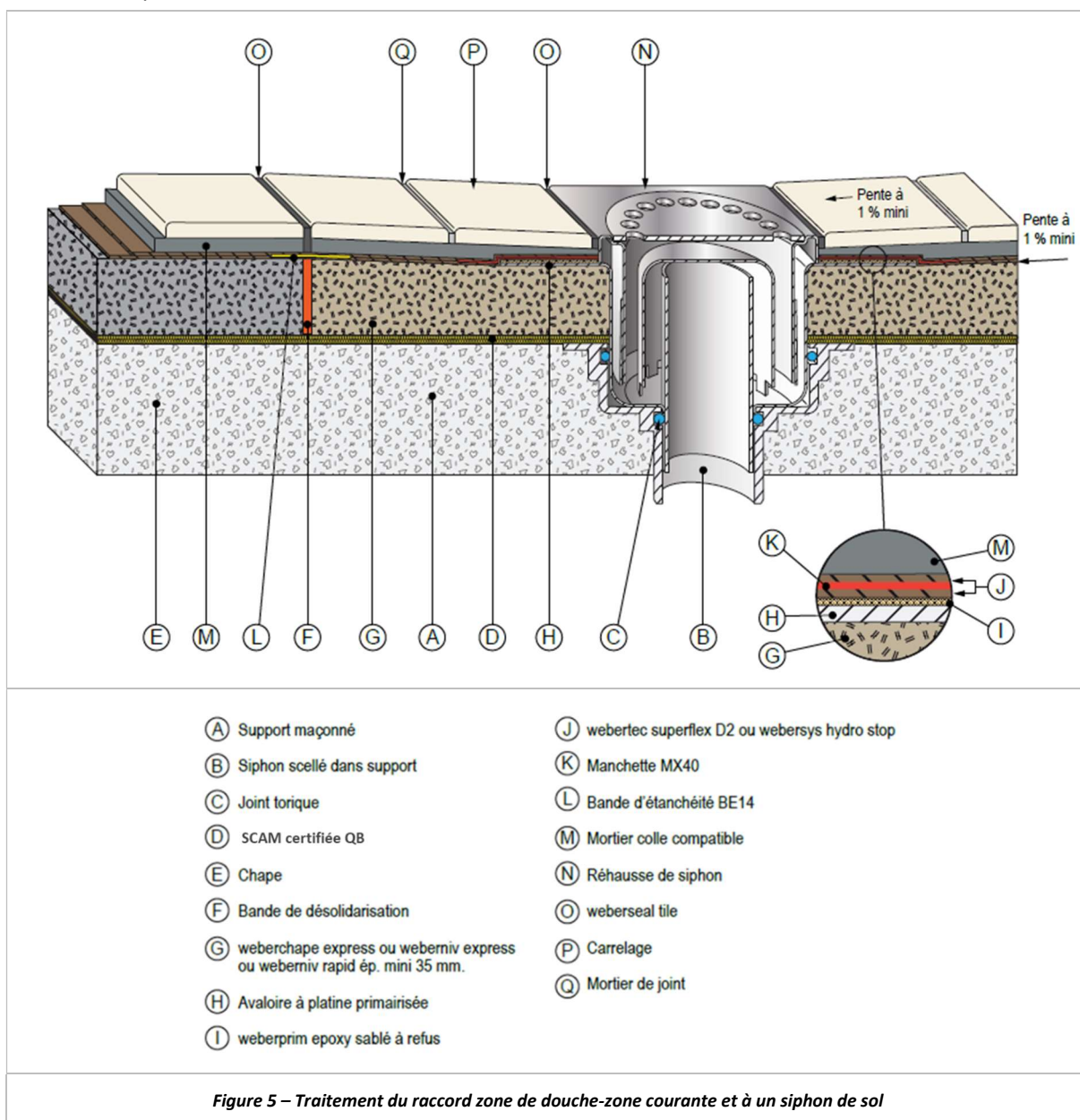
Seuls les siphons de sol définis au §2.8 de ce présent dossier peuvent être mis en œuvre

Le corps du siphon devra être mis en œuvre dans la dalle béton préalablement à la mise en œuvre de la sous-couche acoustique et de son ouvrage de recouvrement.

4.3. Mise en œuvre de la Sous-Couche Acoustique Mince (SCAM) sous chape

La SCAM est mise en œuvre en partie courante selon les dispositions du §9 du NF DTU 52.10 et complétées comme suit :

- La désolidarisation périphérique et le traitement des éléments verticaux sont réalisés tels que définis aux §9.3 du NF DTU 52.10.
- Le raccord au siphon de la sous-couche s'effectuera de manière à ce que la sous-couche vienne en recouvrement de la platine du corps du siphon jusqu'à venir au contact de l'avaloir (figure 5). Pour ce faire, la sous-couche est mise en œuvre en recouvrement du siphon. Une découpe en croix est ensuite opérée et les morceaux ainsi libérés sont découpés au droit de l'ouverture du siphon.



4.4. Réalisation de l'ouvrage de recouvrement de la sous-couche acoustique

Cas du système décroissonné (cf. figure 2a et 2b)

L'ouvrage de chape est réalisé avec le même procédé sur l'ensemble du local.

Dans la zone pentée, l'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

Un soin particulier devra être observé dans la gestion des pentes et de l'altimétrie afin de respecter la réglementation accessibilité, et d'éviter des configurations (position du siphon, géométrie de la pièce et altimétrie) conduisant à des pentes supérieures à 2%.

Elle sera réalisée en recouvrement de l'isolant jusqu'au droit de l'avaloir à platine (tête du siphon) à l'aide du procédé **weberniv express** ou **weberniv rapid**.

Cette forme de pente permettra également de sceller l'avaloir à platine.

L'épaisseur minimale de la forme de pente attendue au droit du siphon est de :

	Sous-couche acoustique mince classée SC1a2 au plus
weberniv express, weberniv rapid	35 mm

Cas du système cloisonné (cf. figure 1)

Dans la zone non pentée

En partie courante, l'ouvrage de recouvrement de la SCAM peut être un mortier formulé selon les préconisations du NF DTU 26.2 ainsi que les chapes à prise rapide **weberniv express** et **weberniv rapid**. Un arrêt de coulage devra être réalisé avec une bande résiliente de désolidarisation entre la partie courante et la partie pentée.

L'épaisseur minimale de la chape en partie courante est de :

	Sous-couche acoustique mince classée SC1a2 au plus
Mortier formulé selon DTU 26.2	50 mm
weberniv express ou weberniv rapid	35 mm

Les tolérances de planéité acceptées de l'ouvrage fini sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,2 m

Dans la zone pentée

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage. Elle est donc précisée dans les Documents Particuliers du Marché (DPM). Dans tous les cas, la pente est supérieure ou égale à 1 %.

Elle sera réalisée à l'aide d'une forme de pente de 1% minimum en recouvrement de l'isolant jusqu'au droit de l'avaloir à platine (tête du siphon) à l'aide du procédé **weber chape express**, **weberniv express** ou **weberniv rapid**.

Cette forme de pente permettra également de sceller l'avaloir à platine.

L'épaisseur minimale attendue au droit du siphon est de 35 mm.

Les tolérances de planéité acceptées de l'ouvrage fini sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,2 m

4.5. Traitement préalable à la mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide

Les supports doivent être sains, propres, dégraissés, dépoussiérés et décontaminés, exempts de tous résidus de peinture, traces de colle, etc.... Les parties friables seront éliminées.

Primairisation

Selon l'état du support, un primaire pourra être mis en œuvre selon les dispositions du §2.7.

Traitements des fissures

Les microfissures et fissures jusqu'à 0,3 mm seront directement traitées avec **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop**, sans armature.

De 0,3 à 1 mm, ponter avec la bande de renfort **BE14** noyée dans la 1ère couche du **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop**, avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2ème couche 4 heures après dans le cas de **webertec superflex D2** ou 90 minutes après dans le cas de **webersys hydro stop**.

Avant traitement des fissures comprises entre 1 et 2 mm, une étude sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée. S'il est établi que la réparation est possible, les fissures seront réparées comme suit :

- ouvrir et traiter la fissure avec **weberep rapide**
- ponter avec la bande de renfort **BE 14** noyée dans la 1ère couche de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2ème couche, 4 heures après dans le cas de **webertec superflex D2** ou 90 minutes après dans le cas de **webersys hydro stop**.

Pour les ouvrages présentant de la fissuration passive généralisée (de 0,3 à 1 mm de large), il sera nécessaire de renforcer la couche de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** en marouflant une armature **R131 A101 C+** dans la 1ère couche, sur la totalité de la surface.

Primairisation

Les supports suivants nécessitent une primairisation :

- Supports à base de plâtre et béton cellulaire :
Primairiser avec **weberprim RP** à raison de 150 à 250 g/m²
- Supports inox dégraissés et supports PVC dépolis :
Primairiser avec **weberprim époxy** à raison de 0,3 à 0,5 kg/m², puis sabler à refus avec un **weberquartz** 0,3-0,8 mm. Après 24 h de séchage, aspirer le sable non adhérent.

Délai de recouvrement du primaire **weberprim RP** : 1 à 4 h selon la température et 24 h pour le **weberprim époxy**.

4.6. Préparation du procédé d'étanchéité liquide

webertec superflex D2

Mélanger :

- 1 sac de 15 kg de **webertec superflex D2 composant poudre** avec 1 seau de 15 kg de **webertec superflex D2 composant liquide**,

Ou

- 2 sacs de 6 kg de **webertec superflex D2 composant poudre** avec 2 sacs de 6 kg de **webertec superflex D2 composant liquide** – kit de 24 kg,

jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

webertec superflex D2 doit être utilisé dans les 45 minutes suivant sa préparation (à 20°C).

webersys hydro stop

Mélanger :

- 1 sac de 15 kg de **webersys hydro stop** avec 4,5 à 5,1 L d'eau,

ou

- 1 sac de 4,2 kg de **webersys hydro stop** avec 1,3 à 1,4 L d'eau (soit 30 à 34 % de TG).

jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

webersys hydro stop doit être utilisé dans les 45 minutes suivant sa préparation (à 20°C).

4.7. Mise en œuvre du procédé d'étanchéité

Conditions d'ambiance

Les locaux doivent être couverts et les supports sans condensation.

Le procédé doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

webertec superflex D2

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primairisé), le produit sera appliqué en 2 couches croisées à l'aide d'une taloche crantée 5 x 5 mm. Chaque passe sera lissée.

L'application pourra également être effectuée à la brosse BMI.

La 1ère couche sera réalisée à raison de 1,25 kg/m² en travaillant grassement mais sans surcharge. La seconde couche est mise en œuvre après 90 min de séchage au mur et 4 h au sol, à raison de 1,25 kg/m².

La consommation minimum sera de 2,5 kg/m² pour les 2 couches.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 2 mm et ne doit jamais être inférieur à 1 mm.

webersys hydro stop

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primairisé), le produit sera appliqué en 2 couches croisées à l'aide d'une taloche 5 x 5 mm. Chaque passe sera lissée.

L'application pourra également être effectuée à la brosse BMI ou rouleau laine (poils longs).

La 1ère couche sera réalisée à raison de 1,4 kg/m² en travaillant grassement mais sans surcharge. La seconde couche est mise en œuvre après 1 h 30 de séchage au mur et 2 h 30 au sol, à raison de 1,4 kg/m².

La consommation minimum sera de 2,8 kg/m² pour les 2 couches. Le délai d'attente est de 4 h avant la pose du carrelage.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 2 mm et ne doit jamais être ponctuellement inférieure à 1 mm.

4.8. Traitements des points singuliers

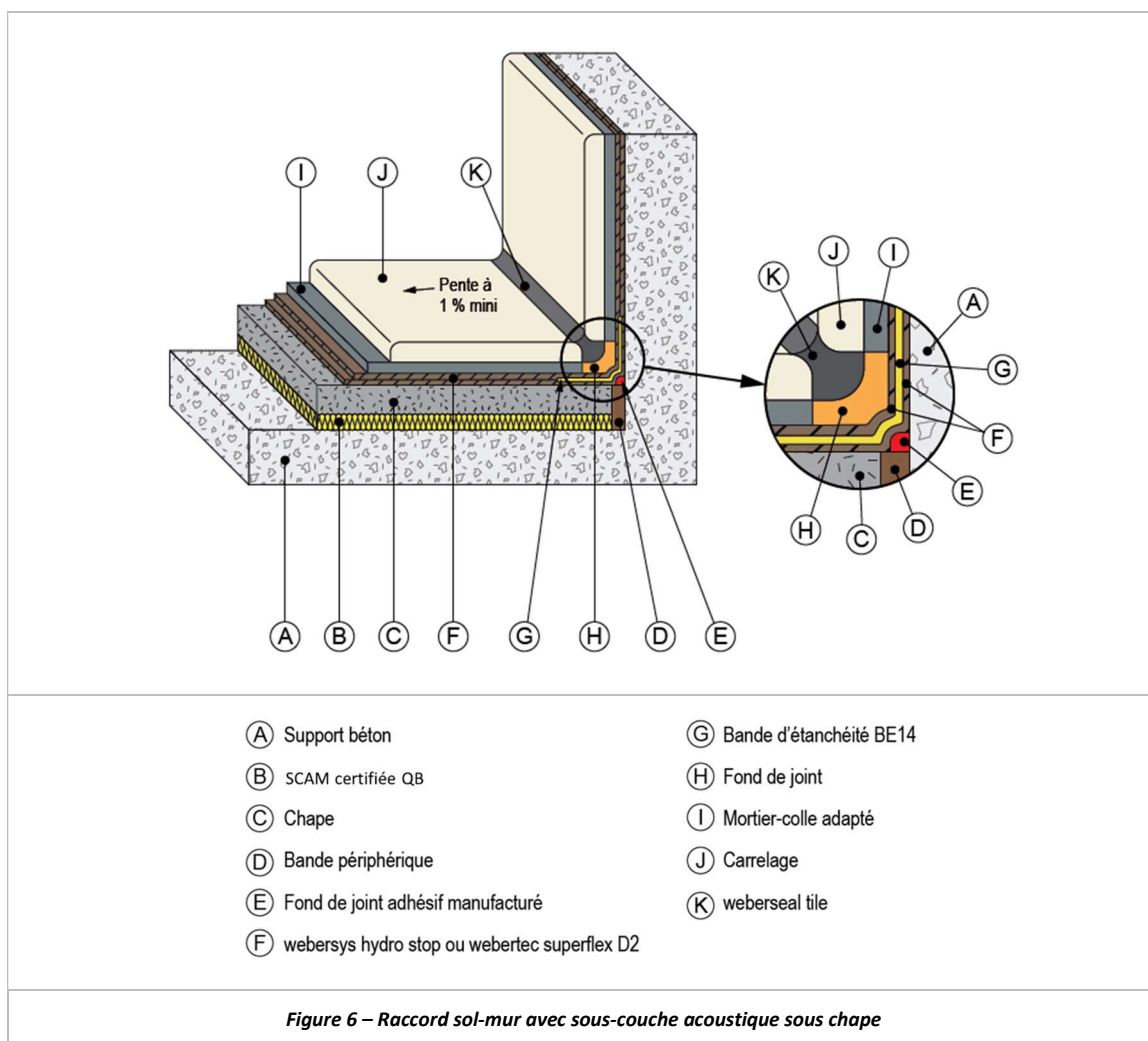
Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

Raccord sol-mur (figure 6)

Préalablement à la réalisation du raccord sol-mur, un fond de joint manufacturé adhésif sera mis en œuvre le long de la paroi afin d'aménager un congé entre la bande **BE 14** et la jonction sol-mur.

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 7 cm minimum au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal au moyen de la bande d'étanchéité **BE 14** marouflée dans la 1^{ère} couche de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop**. Elle est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop**. Les angles rentrants et sortants sont également traités au moyen des accessoires préformés, angle rentrant **AR 12** ou angle sortant **AS 12**.

Avant la pose du carrelage, un élément assurant la désolidarisation entre le carrelage et la paroi verticale doit être mis en place (exemple : **weberseal tile**).



Canalisation traversante

Un socle de 10 cm de haut et 10 cm de large doit être réalisée autour de la canalisation (ou du fourreau). Un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage et la canalisation émergente. Il doit être ensuite comblé avec un mastic **weberseal tile**. Le pied du socle est traité comme un raccordement sol-mur décrit ci-avant (cf. figure 4).

Scellements

Les scellements ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité, ni aux performances acoustiques. Ils doivent être localisés dans la chape de recouvrement de l'isolant acoustique sous chape. Ils sont réalisés avec **webercel HP** pour les pièces volumineuses.

Huisseries

Un relevé de 10 cm de hauteur au-dessus du niveau fini de l'étanchéité est exécuté. Dans le cas où l'épaisseur du **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** gêne la fermeture de la porte, une réservation entre l' huisserie et la cloison – entre l' huisserie et le sol doit être ménagée pour assurer l'exécution de l'étanchéité.

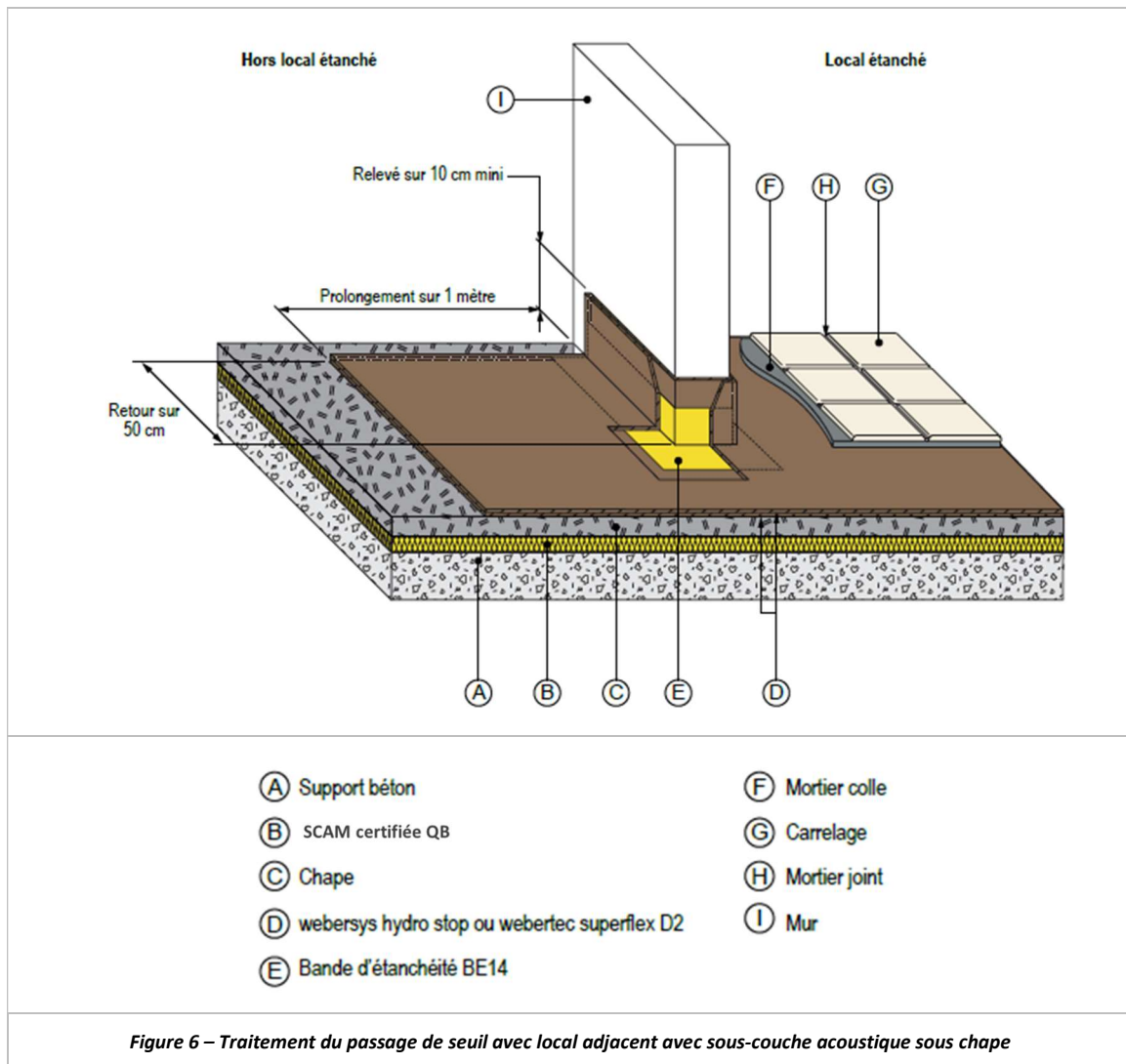
Avant la pose du carrelage, un élément assurant la désolidarisation entre le carrelage et la paroi verticale doit être mis en place (exemple : **weberseal tile**).

Au sol, un joint mastic doit être réalisé autour des pieds d' huisserie, à la jonction du carrelage et de la plinthe, avec le mastic **weberseal tile**.

Au mur, un joint mastic doit être réalisé le long de l' huisserie avec le mastic **weberseal tile**.

Seuils de local adjacent

Un prolongement de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** sera effectué de part et d'autre de l'ouverture dans le local adjacent, avec relevé de hauteur de 10 cm minimum sur une profondeur d'au moins 1 m et une largeur d'au moins 50 cm (Figure 7).



Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux

Seuls les siphons de sol définis au §2.8 peuvent être mis en œuvre.

Préalablement à l'application du **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** :

- Pour le siphon 10501 AK de la société LIMATEC :
 - La platine sera dépolie et nettoyée soigneusement puis primairisée avec **weberprim époxy**, sablée à refus avec weber quartz.
 - Après un délai de séchage de 24 h minimum, la silice non adhérente sera éliminée par aspiration.
 - **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** vient en recouvrement de la totalité de la platine et doit être renforcé par la manchette d'étanchéité **MX 40** marouflée dans sa 1ère couche (cf. figure 5).

- Pour les siphons Classic 40250 (sortie verticale) et 40150 (sortie horizontale) associés à la réhausse 47901 de la société KESSEL :
 - La manchette d'étanchéité **MX 40** sera fixée mécaniquement dans la platine de l'avaloir au moyen de la contre-bride fournie.
 - Une première passe de **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop** viendra enrober la manchette MX 40 et recouvrir la totalité de la platine. Puis la seconde couche sera appliquée.

Raccord entre la partie courante et la zone de douche

webertec superflex D2 ou **webersys hydro stop** est renforcé par la bande **BE 14** au raccord entre la partie courante et la zone de douche pentée (cf. figure 5)

Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires sont fixés au mur uniquement. Dans le cas où cela est impossible, un socle doit être réalisé en pied.

Joint de fractionnement

Les joints de fractionnement doivent être remplis avec **weberprim époxy** sablé avant application du **webertec superflex D2** ou **webersys hydro stop**.

4.9. Mise en œuvre du carrelage

Protection de l'étanchéité

L'accès au local est interdit avant la pose du carrelage.

webertec superflex D2 ou **webersys hydro stop** devra être recouvert par un carrelage au plus tôt 4 heures après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours.

Si ce délai ne peut pas être respecté, il est impératif de mettre en place une protection adaptée afin d'éviter tous risques de détérioration ou de salissures.

Conditions d'ambiance

Le jointoiement et le collage avec des mortiers à base de ciment sont réalisés dans les conditions de températures (y compris du support) comprises entre +5 et +30°C et entre +10°C et +30°C dans le cas de **weberepox easy**.

Mise en œuvre du carrelage

Les revêtements doivent être appliqués au minimum le lendemain de la mise en œuvre du **webertec superflex D2** et au minimum 4 heures après la mise en œuvre du **webersys hydro stop**.

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au tableau ci-après :

Surface des carreaux (cm ²)	Pâte de verre	50 < S < 500	500 < S < 1200		1200 < S < 3600	
Mortier-colles						
webercol pro, webercol grès webercol fluid, webercol chrono	-	3 kg/m ² (U6)	4 à 5,5 kg/m ² (U9 ou ½ lune Ø 20)	5,5 à 7 kg/m ² (U9 ou ½ lune Ø 20)	5 à 5,5 kg/m ² (½ lune Ø20)	5,5 à 7 kg/m ² (U9 ou ½ lune Ø 20)
webercol flex confort,	-	3 à 3,5 kg/m ² (½ lune Ø 20)	3 à 3,5 kg/m ² (½ lune Ø 20)		3,5 à 4 kg/m ² (½ lune Ø 20)	
weberepox easy	2,5 kg/m ² (V4)	3,2 kg/m ² (U6)	4 à 4,5 kg/m ² (U6)	4,5 à 5 kg/m ² (U9)	5 à 6 kg/m ² (U9)	



Double encollage



Simple encollage

Appliquer le mortier colle à la spatule crantée adaptée, en simple ou double encollage selon le format des carreaux, en veillant à obtenir un film continu de colle.

Le collage de pâte de verre est réalisé **weberepox easy** exclusivement.

Jointoiement des carreaux

Le jointoiement sera réalisé au plus tôt 24 h après le collage.

4.10. Mise en service du local

Les délais à respecter sont ceux des prescriptions générales indiquées dans le NF DTU 52.2 « Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à savoir :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
- Circulation normale : 48 h après la réalisation des joint

Pas à pas de mise en œuvre de webersys hydro silence



Etape 1 – Scellement du corps du siphon dans la dalle avec webercel HP



Etape 2 – Dérouler la SCAM et opérer une découpe correspondant au diamètre intérieur du siphon



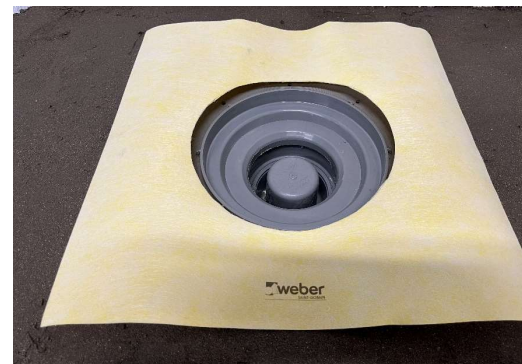
Etape 3 – Positionner la réhausse du siphon et repérer la hauteur à laquelle elle doit être redécoupée



Etape 4 – Encastrer la réhausse dans le corps du siphon



Etape 5 – Réaliser la forme de pente à l'aide du mortier adapté tout en scellant la réhausse du siphon



Etape 6 – Découper la platine MX 40 de manière à ce qu'elle puisse être maintenue par la contre-bride



Etape 7 – Positionner la contre-bride



Etape 8 – Visser la contre-bride dans la réhausse au moyen des vis dans les puits de vissage



Etape 5 – Réaliser une première passe d'étanchéité en marouflant la platine MX40 dedans puis après séchage, une seconde couche d'étanchéité